

Canada, pour remplacer ces marchandises de qualité inférieure, fabriquées à Yorkshire, l'honorable ministre plaça les chiffons de laine sur la liste des articles exempts de droits, et il nous propose, aujourd'hui, de les continuer sur cette liste.

Mr. IRVINE: J'aimerais à poser quelques questions à l'honorable ministre des finances, et je suis sûr qu'il y répondra, parce que je suis profondément intéressé à ce qu'il me procure ces informations. Bien entendu, personne n'est aussi intéressé que moi-même, vu que je suis un cultivateur pratique, et que je suis un de ceux qui ont toujours déclaré dans le pays, comme à l'étranger, dans la Chambre comme hors de la Chambre, que la politique nationale est le plus grand fléau dont les cultivateurs aient jamais eu à souffrir. Le gouvernement a promis de nous donner la protection, mais n'a accordé aucune protection aux cultivateurs. Il est vrai qu'il y a quelques articles dont les prix ont été élevés; mais le ministre n'a eu rien à faire avec cela.

L'honorable ministre croit avoir trouvé un bon argument contre moi, quand il a déclaré que les cultivateurs étaient une classe intelligente et qu'ils avaient voté confiance dans le gouvernement à deux élections successives. Je demanderai au ministre des finances, si, en inaugurant la politique nationale, vous n'avez pas déclaré à une assemblée publique que la politique nationale avait établi une différence de trois centins par minot sur le prix des avoines?

Maintenant je vous demande—

LE PRÉSIDENT DU COMITÉ: L'honorable député voudra bien s'adresser au fauteuil.

M. IRVINE; Je le veux, M. le Président. Je ne suis pas accoutumé à parler, et par suite, je viens de commettre une erreur.

Je lui demanderai—je crois que je suis dans l'ordre maintenant, et comme je suis un Irlandais, j'ai le droit de parler deux fois dans tous les cas,—je lui demanderai, dis-je, s'il n'a pas promis que la politique nationale serait la grande panacée à tous les maux auxquels les cultivateurs sont sujets? N'a-t-il pas déclaré que cette politique ferait hausser le prix du blé du cultivateur canadien? Comment a-t-elle opéré, cette année?

Quand le gouvernement s'est présenté devant le peuple, la première fois, le peuple fut blagué, et quand il se présenta une seconde fois, le ministre des finances déclara, avec toute sa finesse et sa suavité, qu'il y avait des millions prêts à être placés dans les manufactures, le jour où l'on saurait que cette politique nationale doit prévaloir dans ce pays. Voilà comment les cultivateurs ont été aidés par le ministre des finances, et je lui demanderai si ces millions ont été placés dans nos mines et minéraux, comme il l'a promis. Je lui demanderai si dans mon comté, où les avoines se vendent 25 centins par minot, nous n'obtiendrions que 22 centins, sans la politique nationale, c'est à-dire, la blague nationale? Le gouvernement a trompé le peuple; mais, si je ne me trompe, les cultivateurs ont ouvert les yeux; et je doute si l'honorable ministre, avec toute sa suavité, pût leur faire avaler la question de la laine, la prochaine fois. Quel avantage pour le cultivateur de trouver que la laine est importée dans le pays et que le prix pour lequel se vend la laine canadienne en concurrence avec celle qui est importée, est de 20 centins par livre.

On donne pour raison que les laines que nous produisons ici ne sont pas assez fines; mais nous nous appuyons sur la meilleure autorité pour dire qu'une grande partie de la laine qui est importée, est justement de la même classe que celle produite dans le pays. Nous produisons toutes les espèces de laine ici; nous avons les moutons Leicester, Lincoln, mérino et espagnol, Cotswold, Southdowns et autres espèces. Mais que pouvez vous faire pour le cultivateur; 20 centins par livre est suffisant pour lui. Il deviendrait trop indépendant si vous lui accordiez quelque protec-

tion. Le meilleur moyen est de le mettre de côté entièrement.

J'étais assis à mon siège l'autre jour, pendant que l'honorable député d'Hamilton (M. Robertson), qui est un avocat, je crois, avait la parole. C'est cet honorable député qui parlait, pendant qu'une dame très éminente était dans la galerie.

Quelques DÉPUTÉS: A l'ordre, à l'ordre.

M. IRVINE: Très bien, je ne parlerai pas de cela; mais qu'est-ce que cet honorable député a dit? Vous le trouverez dans son discours. Il a prétendu que les cultivateurs profitaient beaucoup de la politique nationale, parce qu'ils produisaient plus de fromage à présent qu'auparavant. Je demanderai à cet honorable député et au ministre des finances, qu'est-ce qu'a fait la politique nationale en faveur de la fabrication du fromage en ce pays. J'aimerais que le ministre des finances se levât et nous dit si la politique nationale a été d'aucun avantage pour le cultivateur, en élevant le prix d'un article quelconque provenant de sa ferme.

M. FERGUSON (Welland): L'honorable député nous dit que la laine est importée à 20 centins par livre et que les cultivateurs n'obtiennent que 20 centins par livre pour leur laine, qu'ils vendent en concurrence avec celle importée. Cette déclaration, à moins qu'elle soit rectifiée, est de nature à produire une fausse impression. Il aurait dû dire, en parlant de la laine importée à 20 centins par livre, que cette laine, quand elle est lavée, coûte de 45 à 55 centins par livre—chaque livre employée par le fabricant, quand elle est nettoyée, lui coûtant de 45 à 55 centins par livre. Cette laine, quand elle est importée d'Australie et de l'Amérique du Sud, est remplie de sable et de substance graisseuses, et quand elle est seulement nettoyée, elle ne donne que de 36 à 41 pour 100 de la laine non nettoyée. Cette explication est nécessaire pour rectifier l'impression produite par l'honorable député.

M. BOWELL: Je suis très obligé au chef de la gauche du compliment qu'il m'a adressé pour la petite plaisanterie, comme il l'appelle, qu'il prétend que j'ai faite à ses dépens. Si cela lui fait plaisir, ainsi qu'à ceux qui ont battu des mains, j'en suis enchanté. J'ai été quelque peu égayé de sa dissertation sur les chiffons, et de l'effet qu'une épreuve chimique peut avoir sur la laine. Je m'accorde avec lui et j'admets qu'il y a des préparations chimiques qui dissoudront la laine du coton, et que s'il y a des couvertures faites de chiffons de laine, dans le pays, les préparations chimiques qui dissoudraient la laine, produisent absolument le même effet sur les chiffons.

M. BLAKE: Sans doute.

M. BOWELL: L'honorable député nous a dit qu'il avait vu des couvertures à bon marché, faites de laine fine et de chiffons, et tout son argument a eu pour objet de démontrer que la déclaration du ministre des finances n'était pas exacte, parce qu'il avait vu des couvertures éprouvées au moyen de préparations chimiques, qui avaient dissout toute la laine que ces couvertures contenaient, ou qui auraient pu dissoudre tout le coton.

M. BLAKE: C'était la laine.

M. BOWELL: L'honorable député est très logique sur la plupart des questions qu'il essaie de discuter; mais tous ceux qui l'ont écouté, ne pourront tirer une autre conclusion, ou qu'il a voulu tromper la Chambre, ou qu'il ne connaissait pas l'article que nous appelons chiffons.

Pour ce qui regarde l'opinion de l'honorable député sur l'infériorité du chiffon, je m'accorde entièrement avec lui; mais quand il dit que c'est le vœu de la population que le chiffon ne soit pas employé, parce qu'il produit une marchandise d'une qualité inférieure, et qu'il est importé de la mère-patrie, la seule réponse que j'ai à faire, c'est que le chiffon est produit dans ce pays, et si cette classe de marchandises